



Direction des Compétitions Nationales

Service Compétitions Jeunes, Féminines
et Futsal
PNE / DDA
Tél : 01.44.31.73.68
Fax : 01.44.31.75.22
jeunes-feminines-futsal@fff.fr

Monsieur le Secrétaire Général,
Ligues Régionales
Clubs concernés

Paris, le 18 mai 2015

Objet : Phase d'Accession Nationale 2015/2016

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'extrait du procès-verbal de la réunion de la Commission Fédérale des Compétitions Nationales Féminines en date du 18 mai 2016 :

La Commission,

Conformément aux dispositions de l'article 6 Règlement de la Phase d'Accession Nationale, a validé la liste des 24 clubs répondant aux 3 obligations, retenus pour participer à la Phase d'Accession Nationale 2015/2016.

Les 20 Equipes Championnes de DH (hors équipes réserves et répondant à toutes les obligations de l'article 6 du Règlement de l'épreuve) :

Alsace	Strasbourg Museau
Aquitaine	Bergerac Perigord FC
Atlantique	en attente de procédure en cours
Auvergne	Clermont Foot 63
Bourgogne	Blanzay Féminine US
Bretagne	Brest Stade
Centre	Bourges 18
Centre Ouest	Poitiers 3 Cités
Champagne Ardenne	Troyes ESTAC
Franche Comté	Vésoul FC
Languedoc Roussillon	Montpellier ASPTT
Lorraine	Metz ESAP
Maine Normand	Caen AG
Méditerranée	Nice OGC
Midi-Pyrénées	Muret AS
Nord Pas-de-Calais	Calais RUFC
Normandie	Gonfreville l'Orcher ESM
Paris Ile-de-France	Seizième ES
Picardie	Amiens SC
Rhône Alpes	St Romain la Sanne AS

Les 4 Equipes meilleure deuxième (classées exclusivement 2^{ème} et répondant à toutes les obligations de l'article 6 du Règlement de l'épreuve) :

Méditerranée	Toulon Sp Var
Champagne Ardenne	Media Terre
Picardie	Beauvais AS
Nord Pas de Calais	Boulogne USCO



La Commission a constitué 4 groupes pour le 1^{er} tour et 2 groupes pour le 2^{ème} tour. Elle a également procédé au tirage au sort (les matches ci-dessous correspondent au match Aller) :

1^{er} Tour :

- Match 1 : Représentant Ligue Atlantique * / Poitiers 3 Cités
- Match 2 : Bergerac Périgord / Caen AG
- Match 3 : Brest Stade / Bourges 18
- Match 4 : Amiens SC / Boulogne USCO
- Match 5 : Beauvais AS / Calais RUFC
- Match 6 : Gonfreville l'Orcher / Seizième Es
- Match 7 : Vésoul US / Metz ESAP
- Match 8 : Média Terre / Strasbourg Musau
- Match 9 : Troyes ESTAC / Blanzay US
- Match 10 : Toulon Sp Var / Nice OGC
- Match 11 : St Romain la Sanne / Muret AS
- Match 12 : Clermont Foot 63 / Montpellier ASPTT

* Procédure en cours

2^{ème} Tour :

- Match 1 : Vainqueur Match 5 / Vainqueur Match 3
- Match 2 : Vainqueur Match 1 / Vainqueur Match 2
- Match 3 : Vainqueur Match 4 / Vainqueur Match 6
- Match 4 : Vainqueur Match 10 / Vainqueur Match 9
- Match 5 : Vainqueur Match 11 / Vainqueur Match 7
- Match 6 : Vainqueur Match 8 / Vainqueur Match 12

Pour rappel :

1^{er} Tour

Match Aller : 29 mai 2016
Match Retour : 5 juin 2016

2^{ème} Tour

Match Aller : 12 juin 2016
Match Retour : 19 juin 2016

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur,



Christophe DROUVROY

La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux et de l'article 26 du Règlement de la Phase d'Accession Nationale.